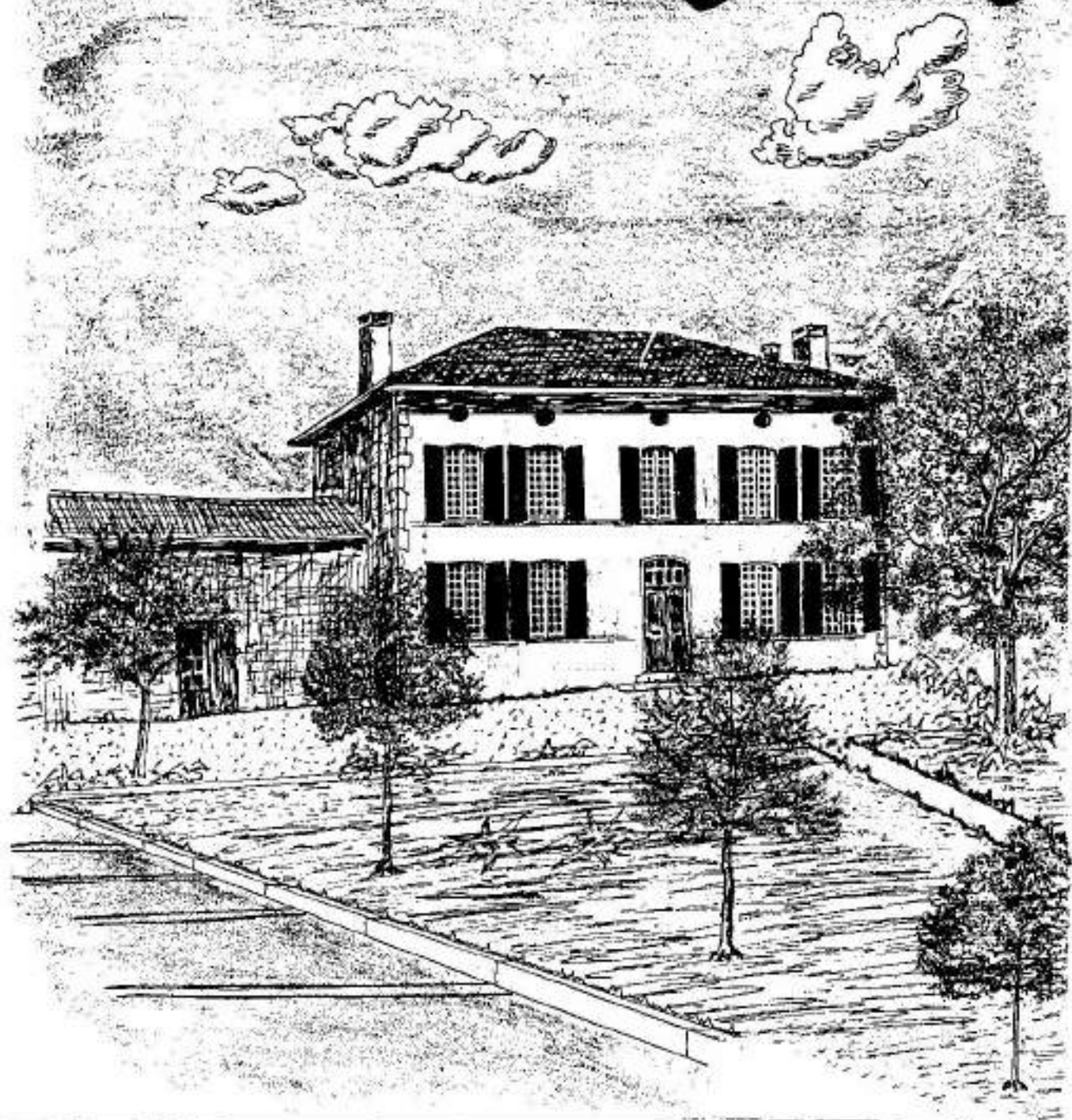


le trait ***** d'union



BULLETIN MUNICIPAL 1988 ***

**** SAUGNAC ET CAMBRAN

LE MOT DU MAIRE...

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

la Démocratie est un des grands principes, avec la Liberté et l'Égalité, qu'affirma la Révolution de 1789.

Les pages suivantes vous diront qu'elle était, depuis plusieurs siècles, une presque réalité dans notre village.

Nos ancêtres, mais pauvres et femmes exclus, avaient coutume de gérer collectivement leurs intérêts communs, par l'intermédiaire de responsables renouvelés régulièrement par élection.

Système de gouvernement idéal, la Démocratie est aussi le plus difficile et le plus fragile. Parce que son bon fonctionnement requiert de la part de toute une collectivité de nombreuses qualités. Notamment le sang-froid, la tolérance, le sens des responsabilités et de la justice mais aussi une bonne connaissance des affaires publiques - Cette dernière implique l'information la plus complète possible, celle que s'efforce de vous apporter, avec des moyens modestes et très artisanaux, le Trait d'Union, depuis six ans.

Meilleures vœux à chacun d'entre vous pour l'année du Bicentenaire





SAUGNAC et ARZET⁽¹⁾ pendant
la Révolution Française de 1789.

1789-1799 est une période d'une importance sans égale pour l'Histoire de France et même de l'humanité.

En 1789, la Révolution Française abat en quelques mois la monarchie absolue et une société inégalitaire. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen établit Les Libertés et l'Égalité devant la Loi.

En 1792, la guerre éclate entre l'Europe absolutiste et la France révolutionnaire : Louis XVI est écarté, jugé, exécuté, la République proclamée. La longue guerre qui s'engage soude la Nation française mais elle affaiblit la lère République et favorise en 1799 l'avènement du Général Bonaparte.

A l'heure où notre village, comme le pays tout entier et même le monde entier, s'apprête à fêter le bicentenaire de ces événements, il est intéressant de se pencher sur ce qui s'est passé chez nous.

Les documents les plus anciens retraçant les événements de la vie de notre village, qui comptait en 1793 441 habitants, sont deux registres communautaires, en fort piteux état, faisant partie des archives communales.

Le "Livre de Régie des Jurats de la Communauté de Saugnac et Arzet depuis l'année 1771" s'interrompt à la fin de l'année 1789 au moment où le "Livre des Assemblées de la Communauté de Saugnac et Arzet" prend le relais.

1789 : une année bien calme.

C'est donc à travers les seuls écrits comptables du livre de Régie que l'on peut avoir quelques renseignements sur l'importante année 89.

Deux paragraphes seulement du registre des dépenses ont un rapport avec les événements nationaux :

- le 27 février, les jurats versent 12 sols au sieur Gayon, huissier à Dax, pour avoir apporté une "Lettre Ordonnance du Roy Louis le Seizième concernant les Etats Généraux";

(1) Le rattachement de Cambran, à la demande de ses habitants, n'interviendra qu'en 1824.

- le 24 mai, Pascal Lafaurie et François Gaillardet reçoivent 10 livres et 17 sols, à titre de dédommagement, pour avoir représenté la communauté aux Assemblées Générales du Tiers Etat de Dax.

Des sources extérieures au village nous apprennent pourtant qu'un de ses résidents, son curé Pierre Domec, joua un rôle important cette année-là.

Il était alors Syndic (mandataire) du Diocèse de Dax. Et à la fin du mois de mars, lors de l'élection du député du Clergé, avec le curé d'Byres, Dupoy de Monicane, syndic du diocèse d'Aire, il empêcha l'élection de l'évêque d'Aire, de Caux, et de celui de Dax, Lequien de Laneuville. A la grande colère de son supérieur, il favorisa l'élection de Jean Goze, curé de Gaas. Il écrivit plus tard d'une plume acide : "le sujet n'était pas propre à cette fonction. Il n'avait aucune connaissance de la Constitution de l'Etat ni des affaires du Clergé ; mais comme je redoutais, moi, cette députation, je dirigeai tout d'abord mes soins vers M. Goze".

Si Pierre Domec avait été moins prudent, un habitant de Sagnac aurait peut-être siégé aux Etats Généraux, dans les rangs du Clergé.

Un flot de démocratie (ou presque).

On peut expliquer le peu d'activité révolutionnaire à Sagnac et Arzet en 1789 et même pendant toute la Révolution alors qu'elle était intense à Paris et importante dans certaines de nos communes voisines.

Notre village échappait en effet à la règle générale de l'époque. Pas de domination seigneuriale ou ecclésiastique ici. Le châtelain d'Oro ne possédait que 3 exploitations agricoles, l'Evêché et la cure en contrôlaient 2 chacun et un seul propriétaire, M. Planter, bourgeois de Rouen, disposait d'un patrimoine assez conséquent de 6 exploitations à Arzet.

Et, surtout, la Communauté jouissait d'une large autonomie par rapport au pouvoir central grâce à de très anciens Statuts, dûment enregistrés par écrit, qui lui permettaient d'échapper aux contraintes et aux sévices. Elle avait même réussi à résister aux tentatives de la monarchie, au 17ème siècle, d'entraver les manifestations d'autonomie en "rachetant de sa majesté la haute, basse et moyenne justice avec tous les droits en dépendant".

Telle qu'elle apparaît lors de l'enregistrement des Statuts chez le notaire dacquois Darracq (13 juin 1770) en renouvellement de ceux du 14 octobre 1624 chez maître Denicort, la Communauté des Propriétaires de Sagnac et Arzet, dont les réunions se tenaient aux Bancs de Pouy (maison entre la boulangerie et le pont actuels) était même décentralisée en 2 quartiers eux-mêmes divisés en sections. Sagnac avait ses propres Bancs au Proua et Arzet à Gourin.



Les assemblées
des "Capcazaliers"
avaient lieu aux
"Bancs de Pouy"

La démocratie était cependant imparfaite. Ne prenaient part aux assemblées que les propriétaires et occupants des "capcazaux", domaines anciens tels qu'ils existaient à l'origine de la Communauté.

Les capcazaliers élisaient chaque année, pour gouverner, 2 Abbés et 2 Jurats (1 par quartier) qu'assistaient 1 secrétaire-greffier et 2 mandes chargés d'avertir les habitants des convocations, décisions, enterrements etc...

Les Abbés collectaient les impôts royaux. Les Jurats recouvraient les deniers de la Communauté. Ensemble ils assuraient l'administration des bois communaux et la police. Les livres de Compte étaient rangés dans l'Armoire de la Communauté, à l'Eglise.

En 1789, Pierre Laurans et François Gaillardet étaient Abbés, Pierre Soussotte et Pierre St Cricq Jurats. Pierre Marsang et Jean Lesqourgues devaient leur succéder.

Les idées promues par la Révolution ne constituaient donc pas une réelle nouveauté pour nos prédécesseurs et elles ne soulevèrent pas un grand enthousiasme. Par contre, les décisions des gouvernements révolutionnaires successifs modifièrent leurs habitudes et leur organisation traditionnelle sans entraîner pour eux de véritables améliorations ; et leur imposèrent de nouvelles contraintes (réquisitions, levées de soldats...). Ils les appliquèrent, mais non sans réticences.

De 1790 à 1799.

L'administration municipale se transforme.

L'année 1790 voit la mise en place d'un "Conseil Général de la Commune".

41 "citoyens actifs éligibles" (1) s'assemblent aux Bancs de Pouy. (Ils ne se sont pas déplacés).

Ils élisent Maire François Gaillardet, de Ladebat ; officiers municipaux : Jean Savoye, de Planter et Jean Boutges dit Conte ; procureur : Pascal Lafaurie ; notables : Pierre Desclaux dit Larriau, Jean Cazala à Mauhé, Jean Labernède dit Pédemaye, Jacques Soussotte de Macouaou, Pierre Larne de Lahoudie et Pierre Laurans du Pont. Jean Loustaunau sera Secrétaire Greffier comme il l'était sous l'ancienne administration.

Gaillardet fut remplacé par Savoye aux élections du 13 novembre 1791.

Le 9 décembre 1792, An I de la République, les citoyens Jean Darrigade dit Lacouture et F. Gaillardet sont élus "Officiers Publics" pour constater l'Etat Civil des naissances, mariages et décès.

Le 20 germinal An II (9.03.94), le citoyen Jean Larrouchelle se présente devant le Conseil comme Maître d'Ecole pour "instruire la jeunesse pour le 1er degré d'enseignement : lire, écrire et les règles d'arithmétique". Il faisait fonction de secrétaire greffier depuis le 11.03.93.

A partir du 15 brumaire An IV (5.11.95) la commune est administrée par un "Agent Municipal". François Lafaurie est élu avec pour adjoint Blaise Laborde. Pierre Lanusse, de Maysonave, le remplace en 1797.

Bonaparte, après son coup d'Etat du 18 brumaire An VI (18.11.99), donne à l'administration française sa forme actuelle. Le nouveau "Conseil Municipal" de Saugnac et Arzet est mis en place en 1801.

Ces diverses mutations se firent sans heurts apparents mais l'administration du village connut quand même quelques problèmes occasionnant de savoureuses anecdotes.

Ainsi, le 12 mars 1793, Jean Lafaurie, ci-devant procureur de la Commune, est convoqué devant le Conseil par son successeur Cocuret pour rendre compte de

(1) Etaient citoyens actifs les hommes de plus de 25 ans payant un impôt supérieur à 3 journées de travail. La moitié des citoyens actifs, ceux payant le plus d'impôts, étaient éligibles.

son administration. Lafaurie déclare qu'il s'était reposé sur la "fidélité et bienveillance" de Loustaunau, secrétaire-greffier chargé de l'enregistrement des lois, mais celui-ci "a quitté la paroisse sans la prévenir ni rien dire à personne en divaguant dans les paroisses voisines comme un homme démontrant la tête tournoyante, tellement que quand il a été question de vérifier les registres pour voir s'il y avait enregistré les lois, on a trouvé qu'il n'y en avait pas une. Et il manquait aussi la plupart des lois qui avaient été envoyées, puisque n'est pas moins vrai qu'on en a trouvé une partie sur le lambris de l'Eglise, éparpillées çà et là, une autre partie au tombeau de la Chaire à prêcher et plusieurs autres dans les fonts baptismaux, pourries et grattées par l'humidité".

Il dut donc avouer son incapacité à rendre compte...

Une vie religieuse perturbée.

Dès l'année 92, le curé Domec ne semble plus habiter à Saugnac. Sans doute a-t-il refusé de prêter serment à la Constitution Civile du Clergé. Le nouveau desservant, citoyen Sentets, n'y réside qu'épisodiquement.

Le 18 juin 1793, les municipalités devant prendre en charge les Presbytères, devenus biens nationaux, le Conseil décide de désigner la citoyenne Catherine Darjou pour habiter celui de Saugnac et l'entretenir. Il avait été transformé en "Maison Commune", siège des réunions du Conseil Général et même de l'Ecole. Craignant sa vente comme bien national par l'administration départementale, le 1er frimaire An III (21.11.94), le Conseil affirme qu'il appartient à la Commune et que le ci-devant (ancien) curé n'en avait que la jouissance, la population ayant assuré la plus grande partie des travaux et des dépenses.

Mais en messidor An IV, malgré les véhémentes protestations de l'Agent Municipal, le citoyen dacquois Lodève s'y installe, muni d'un bail à ferme.

Quant à l'Eglise, elle se transforme en 1793 en Temple de la Raison, puis de l'Etre Suprême. Des célébrations y ont lieu le jour de la décade (tous les 10 jours) au cours desquelles des jeunes filles faisant office de nymphes chantaient notamment, sur l'air de La Marseillaise :

"Jouenes gouvattes de Mimbaste
Chérim l'arbre de libertat,
La mort de Capet et dou faste
Nous a rendu l'égalitat (bis)
L'égalitat per nous praoubettes
Qu'ère bien aimade aoli pais
Mes nous n'abem que lous fifis
Dous muscadets et muscadettes"

Refrain :
" Bibe l'égalitat !
Qué benge lous nius camps
Cantam (bis) à plei de cap,
Lous bets jours dous païsans."

Le citoyen Domec revint à Saugnac le 10 messidor An III (28.06.95), "soumis, comme il l'a toujours été, aux lois de la République...", le temps de constater que l'Eglise n'a pas subi de déprédations. Mais bien qu'il ait écrit de sa propre main, dans le registre des délibérations du Conseil, le 14 brumaire An IV (4.11.95) : "Je reconnais que l'universalité des citoyens français est le souverain et je promets soumission et obéissance aux lois de la République", la municipalité lui signifie le 17 qu'il est en état d'arrestation. Il aurait été incarcéré dans un couvent de Mont-de-Marsan.

Nouveau retour le 27 vendémiaire An VI (28.10.97). Cette fois, il prête serment devant l'Agent municipal Lanusse de "Haine à la Royauté, haine de toute entreprise pour la rétablir, haine à l'anarchie et attachement et fidélité à la République".

Il mourut à Saugnac le 14 mars 1807, âgé de 82 ans.

Les réactions aux contraintes révolutionnaires.

La coalition des monarchies européennes contre la Révolution et l'insurrection de régions fidèles à l'Ancien Régime obligèrent les gouvernements républicains à imposer des efforts à la population sous forme de réquisitions ou de levées d'hommes pour rejoindre l'Armée de la Nation.

Dès le début, le Conseil Général de Sagnac et Arzet est réticent. Le 13 novembre 1790, peu rancuniers à l'égard de leur curé qui ne les aimait guère — il écrivait 4 ans plus tôt : "les paysans de Sagnac sont naturellement simples, bornés, grossiers" — les élus défendent ses revenus en protestant contre la suppression de la dîme. Cet impôt prélevé par l'Eglise était pour eux "une offrande faite à Dieu dans la personne de son ministre".

Le 1er décembre, ils refusent le don patriotique, ne se sentant pas concernés, et même l'offrande libre et volontaire, ne s'estimant pas capables de la faire.

Le 15 mars 1793, la communauté doit fournir un contingent de 6 citoyens dans le cadre de la levée en masse.

Le seul Pierre Boué, domestique à la maison Mauhé d'Arzet, est volontaire pour "la défense de la Patrie et le maintien de la République".

Le 19, les citoyens assemblés décident donc de désigner les autres par élection. A partir du 7 mai, ils procéderont par tirage au sort, lequel semble s'acharner sur les domestiques...

Le 19 septembre, les municipalités de Sagnac et Narrosse sont réunies pour désigner un soldat de cavalerie parmi tous les hommes de 18 à 40 ans ; mais aucun n'atteint la taille requise de 5 pieds 2 pouces (environ 1m 60).

Les soldats désignés n'ont pas manifesté un grand empressement puisque le 30 nivose An II (31.01.94) il faut les arrêter pour les conduire à Dax.

Mais c'est à partir du II germinal (31.03.94) que le village connut sa plus grande période d'agitation. Il s'agissait de procéder à des réquisitions obligatoires de froment et de millocq destinés à l'armée et qui devaient être payés plus tard. La mauvaise volonté dut être tellement évidente que le Conseil Général est obligé de prendre des mesures préventives contre "les machinations d'égoïsme



Municipalité et Gardes Nationaux partant arrêter des déserteurs

qui pourraient croupir dans le coeur malveillant des mauvais citoyens". Les fraudeurs seront conduits à la "maison d'arrêt" de Saugnac avant d'être transférés à Dax. Le grain est entreposé dans le grenier de la maison commune mais sa garde paraît si difficile que le 17, les élus réclament au département 10 fusils et 10 piques...

Le 5 prairial An III (24.06.95) la municipalité reçoit l'ordre d'arrêter les jeunes de la levée en masse qui ont regagné illégalement leurs foyers. Elle se transporte chez eux, à 4 heures du matin, avec les gardes nationaux de la commune : 5 sont justement repartis la veille. Un seul étourdi est arrêté.

Le scénario est presque identique le 15 brumaire An IV (5.11.96) : les 3 "déserteurs" sont déjà partis.

Les saugnacais se montrèrent pourtant bons citoyens au cours du mois de prairial An II (juin 94) par deux dons collectifs : 52 particuliers offrent 32 mesures de cendres à la République et 26 donnent du vieux linge pour la marine.

Une Révolution tranquille.

Pour conclure, à la lecture des documents existants, outre les déclarations révolutionnaires engagées du curé Domec — étaient-elles spontanées ? — les seuls habitants du village à obtenir un certificat officiel de bon citoyen furent les châtelains, le "citoyen Borda Doro" et ses deux filles, âgées et infirmes, en juin 1794. Ils faisaient d'ailleurs partie, quelques jours plus tard, de ceux qui offraient cendres et vieilles chemises.

Peu d'enthousiasme donc, ni d'excès — un certificat municipal atteste le 12 floréal An III (1.06.95) qu'aucune horreur n'a été commise pendant la Terreur —, ni de drame : le seul cadavre fut celui d'un jeune inconnu retrouvé noyé au Gué du Courant en germinal An II (avril 94).

Comme partout, c'est la bourgeoisie qui a le mieux profité des événements. Sa nouvelle importance l'encourage à prendre des initiatives économiques sans trop s'inquiéter de leurs conséquences sociales : le citoyen Planter décide ainsi de transformer, fin 90, 5 de ses métairies d'Arzet en vignobles. Et 5 laboureurs sont contraints d'abandonner leur gagne-pain et le village.



Les travaux des champs se faisaient à la main

La vie était bien difficile pour beaucoup dont on parle peu dans les registres municipaux.

On apprend seulement que le 14 floréal An II (3.06.94) l'aubergiste Cocoynacq, de Pédeboscq, est requis pour fabriquer, avec les céréales réquisitionnées, du pain pour les indigents. Leur liste, dressée le lendemain, indique qu'un célibataire et 7 chefs de famille, une quarantaine de personnes au total, sont dénués de toute ressource.

Et n'oublions pas les nombreux domestiques aux conditions de travail et de vie peu enviables.

C'est l'un d'eux, Pierre Boué, âgé de 38 ans, qui partit d'Arzet, un jour de mars 93, vêtu de hardes et muni d'un maigre balluchon, pour défendre au péril de sa vie la Nation, la Liberté, l'Égalité et la Justice.

INFORMATIONS MUNICIPALES

* REALISATIONS 1988 *

La fin d'année étant propice aux bilans, faisons un tour d'horizon des principales réalisations municipales de 1988.

FORET

Cette année écoulée, les travaux d'entretien n'ont pas occupé une place importante. Les jeunes plantations ont été entretenues dans le cadre du S.I.V.U. en ce qui concerne les chênes, et par le personnel communal pour les pins du plateau d'Arzet.

Il faut y ajouter néanmoins des travaux de débroussaillage sur 3 ha dans la parcelle 5, (7) avant la coupe de régénération prévue pour l'an prochain, ainsi que la réfection d'un pont écroulé et reconstruit en buses armées.

Egalement à Cambran : des récurages d'entretien des fossés, au chemin d'accès dit de "Portedijoux".

Cette accalmie ne sera que momentanée, puisque après la vente (toujours à Cambran) d'un lot de peupliers en mars dernier (rappelons-le, 170 000 Frs, à l'entreprise DUMOU) il faudra préparer le terrain pour replanter sur 3,94 ha.

Par contre les possibilités des autres années (peut-être exceptionnelles) de délivrance de bois de chauffage aux particuliers arrivent à terme.

D'autres possibilités existent et nous sommes en train de les étudier, de manière à satisfaire dans la mesure du possible une demande qui a connu au cours des dernières années beaucoup de succès.

VOIRIE

La voirie communale compte quelques voies supplémentaires, le lotissement de La Lande étant officiellement à la charge de la Commune depuis le 7 novembre.

Plusieurs voies communales ont été goudronnées ou restaurées. Il s'agit, à Arzet, du chemin des carrières (appelé aussi "de la Cantine"), à Cambran de la V.C. 14 (du carrefour de Perrin vers les bois) et du nouveau chemin de Hitte, à Saignac le chemin rural dit du Planté, du CD-115 à la station d'épuration. En outre, au niveau de la discothèque "La Bamba", le virage du chemin du Conte, qui était particulièrement dangereux, a été redressé. L'ensemble de ces travaux a coûté 126 159 Frs.

Divers panneaux directionnels ont été installés et, par souci de sécurité, le bourg a été mis en sens unique aux heures d'entrée et sortie des écoles, ce qui améliore grandement la circulation dans ce secteur.

Les travaux de pelle ont été nombreux : des fossés ont été curés au quartier Clairine, à Cambran de Clédères au Baou et, à Arzet, au chemin d'Arissalot et à celui des carrières. En ce qui concerne ce dernier, les bas-côtés ont été renforcés, ainsi qu'à la côte de Cap de Carrère. Quant à la décharge, elle a été poussée et du gravier a été mis à l'entrée pour permettre aux véhicules d'avancer. Enfin trois ponts ont été faits à Clairine et trois autres (dont un avec des buses armées) sur le chemin d'Arissalot.

Les allées du cimetière ont été drainées ; derrière celui-ci une canalisation souterraine a été placée pour récupérer les eaux 40 centimètres au-dessous du fond des caveaux les plus profonds. Voilà un problème très ancien qui devrait être résolu.

BATIMENTS

AUX écoles, la création d'une sixième classe a entraîné quelques transformations. Cette classe a été installée dans la salle qui servait pour la garderie et le dortoir, et ceux-ci ont été déménagés dans le logement de fonction voisin, laissé vide en juillet. Divers travaux de peinture, tapisserie, menuiserie ont été nécessaires, ainsi que l'installation du chauffage électrique.



Le mur de clôture de "l'école des garçons" ayant été partiellement démoli a dû être restauré. De même la clôture de la poste a été refaite.

Des travaux ont été réalisés dans le bâtiment qui jouxte la Mairie et qu'occupe le Foyer des Jeunes. Afin d'aménager un laboratoire photo, la salle a été séparée en deux parties et l'adduction d'eau a été faite dans la pièce du fond. Quelques travaux d'électricité ont également été effectués.

Derrière la Mairie les vieilles remises ont été démolies.

Le foyer du 3ème âge, dont l'implantation et la conception ont été choisies en concertation avec le Club des Retraités, est en voie d'achèvement et devrait pouvoir être utilisé prochainement.



Foyer des Retraités

Enfin, à l'église, l'installation du chauffage a coûté 61 000 Frs ; la paroisse a participé à cette dépense par un don de 15 000 Frs.

EQUIPEMENT

En début d'année ont été achevés les travaux d'enterrement des lignes électriques et téléphoniques dans le bourg. Au carrefour Bégu la visibilité de nuit a été considérablement améliorée par l'installation d'un éclairage au sodium haute pression de 250 watts.

Divers achats ont été faits : quatorze plaques en landex pour protéger le sol de la salle polyvalente lors des bals ou repas, un portail pour la clôture de la salle, un établi et un taille-haie dont se servent les cantonniers, du matériel pour l'école (tableaux, armoires, tables pour la nouvelle classe), deux drapeaux.

Enfin onze panneaux électoraux et un panneau d'affichage ont été fabriqués et installés.

PERSONNEL COMMUNAL

Depuis le 1er juillet, Mr Francis GAILLARDET, employé communal chargé de la voirie, travaille à temps complet alors qu'il n'occupait jusque là qu'un demi-poste.

Deux jeunes sont en contrat de T.U.C. pour un an.

CADRE DE VIE

Le parc de la Mairie commence à avoir belle allure : des rosiers y ont été plantés, les allées sont couvertes de gravillons, des bancs ont été placés ainsi que deux grandes vasques dans le virage.

Diverses plantations agrémentent le rond-point du carrefour des CD-115 et 215 (à Maisonnave).



Comme les années précédentes, un concours de fleurissement a été organisé. En voici le palmarès :

- 1.- M.et Mme CAMIADE (lotissement La Lande)
- 2.- M.et Mme POSTELLE (route de Cambrai)
- 3.- Mme AUDE (Markian)
- 4.- M.et Mme BERBINAU (lotissement La Lande)
- 5.- M.et Mme LAPARGUE (Nous Deux)
- 6.- M.et Mme CASTILLON (lotissement du Conte)
- 7.- M.et Mme MENJOT (route de Sort)
- 8.- M.et Mme BRUCHIN (route de la Forêt)

VIE COMMUNAUTAIRE

Aux réceptions traditionnelles, c'est-à-dire celle des "anciens" en janvier, des mères de famille en mai, des sportifs en juin, est venue s'ajouter cette année celle des bénévoles. La municipalité a en effet tenu à remercier ceux qui ont donné de leur temps pour la réalisation de certains travaux (et notamment la cuisine de la salle polyvalente) en les conviant à un repas amical.

Par ailleurs les 34 enfants de cours moyen étant allés en classe de neige, il a été alloué la somme de 8 200 Frs aux familles.

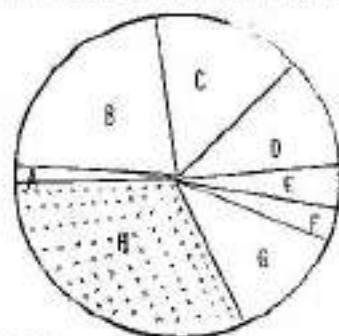


* BUDGET *



COMPTE ADMINISTRATIF

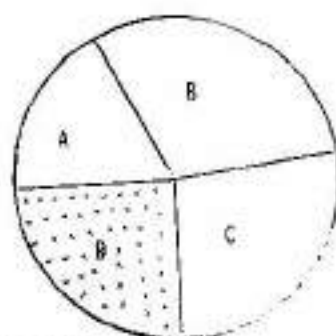
SECTION DE FONCTIONNEMENT 1987



Dépenses

A - Denrées et fournitures	32 563.35
B - Frais de personnel	511 621.96
C - Impôts et taxes	14 781.00
Trav. Serv. extérieurs	316 421.61
D - Particip. prestations au service d'un tiers	257 990.97
E - Allocations Subventions	92 982.50
F - Frais de gestion générale	84 598.14
G - Frais financiers	272 156.32
Charges antérieures	490.00
H - Excédent de fonctionnement à reporter en 1988	721 687.68

2 305 293.53

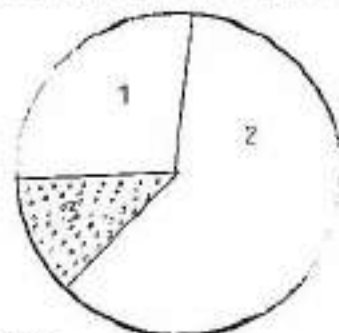


Recettes

A - Produits de l'exploitation	192 720.22
Produits domaniaux	155 039.90
Produits financiers	524.27
Recouvrements Subventions	58 668.43
B - Estation globale de fonction.	700 571.00
Impôts indirects	2 064.62
C - Contributions directes	623 803.49
Produits exceptionnels	2 198.41
D - Produits antérieurs (excédent su 1/1/87)	569 703.19

2 305 293.53

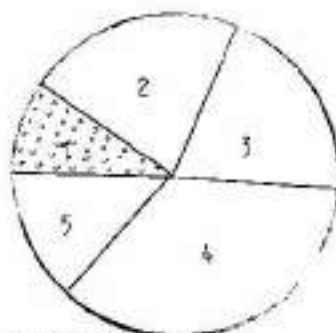
SECTION D'INVESTISSEMENT 1987



Dépenses

1 - Remboursement Emprunts	189 999.26
Restit. taxe équipem.	756.00
2 - Investissements	428 507.03
Matériel	49 963.69
Bâtiments (Ecole, tennis, etc...)	378 243.34
Titres particip.	500.00
3 - Excédent à reporter en 1988	86 614.77

705 877.06



Recettes

1 - Excédent reporté 1986	67 006.25
2 - Subventions	131 026.56
3 - Partic. trav. équipements	140 475.00
4 - Produits des emprunts	270 000.00
5 - Recouvrement des créances	96 619.25
Aliénation de titres et valeurs	750.00

705 877.06

PLAN D'AMENAGEMENT DE LA FORET

... Reprenons le "Trait d'Union" de 1987 : nous y avons présenté, de façon succincte, notre forêt, et y avons fait état des divers aménagements depuis le siècle dernier. Rappelons que c'est aux alentours de 1865 que la forêt a été soumise au régime forestier.

Abordons maintenant les prévisions en matière de gestion pour la période allant de 1987 à l'an 2006.

La surface actuelle de la forêt communale de Saugnac et Cambran est de 118 ha 29 a 79 ca. Elle est partagée en deux zones bien distinctes :

1°) Une zone inondable au sol brun, lessivé, à humus de type null eutrophe de texture limoneuse à sablo-limoneuse dont le pH est voisin de la neutralité. Le chêne pédonculé trouve ici une station qui lui est favorable.

2°) Une zone de coteaux : roche mère constituée des sables fauves du miocène, soit des terrains silico-argileux riches en sables fins et soumis à la battance : pH 5. Il semble que les résineux, mais aussi probablement le chêne rouge d'Amérique, soient les essences les mieux adaptées à cette zone.

Au cours du précédent aménagement (1972 - 1983) la forêt a produit 8 985 m³ d'essences diverses, soit une récolte voisine de 7,5 m³/ha/an. L'histoire des trente dernières années de la vie de la forêt communale de Saugnac et Cambran est marquée par les difficultés de régénération des peuplements adultes de chêne, auxquelles se sont heurtés les gestionnaires successifs. Il a fallu tenir compte de l'opposition entre sols alluviaux (propices au chêne) et sols acides formés par les sables fauves de la rive gauche du Luy, à vocation plutôt résineuse. La tâche des gestionnaires s'est également trouvée compliquée par la succession en dix ans de trois catastrophes naturelles, déjà citées l'an dernier. Rappelons-les : la tempête de décembre 1976, la graphiose de l'orme, le gel des hivers 1985 et 1987.

Pour la période à venir, l'objectif est la production maximum de bois d'œuvre de chêne de qualité. La forêt sera traitée en futaie régulière ; la méthode d'aménagement étant la méthode de la futaie régulière à groupe de régénération strict. Les surfaces seront réparties selon le pourcentage suivant : chêne pédonculé 70,3 %, peuplier 4,9 %, pin maritime (dont Douglas) 23,6 %, chêne rouge 1,2 %. Les solutions préconisées visent à tirer le meilleur parti des potentialités, tout en maintenant des revenus réguliers à la commune.

Il faudra donc favoriser le chêne pédonculé dans les zones alluviales inondables, maintenir à titre transitoire la "spéculation peuplier" dans certains cantons (Cambran) avant un retour à la vocation d'ensemble "chêne". Les zones non inondables sont actuellement boisées majoritairement en pin maritime, mais il faudra suivre avec attention les études en cours sur le chêne rouge, singulièrement la parcelle d'essai, afin de savoir si cette essence peut être substituée au pin maritime et plus tard peut-être au chêne sur les coteaux ; ne pas négliger en outre d'autres essences comme le hêtre par places, l'érable, le frêne dans les bas-fonds mouilleux où le chêne n'aura pu s'installer.

Il faut souligner que le réseau routier ainsi que le réseau d'assainissement sont dans un état convenable, du fait des travaux réalisés récemment. Il ne s'agira pour l'avenir que d'entretien.

Bilan économique et financier.

La période 1966 - 1985 a donné une récolte (toutes essences confondues) de 6,82 m³/ha/an soit un revenu brut de 1 068,15 frs/ha/an. La récolte escomptée pour la période 1987 - 2006 est de 5,52 m³/ha/an (toutes essences confondues), soit une recette brute de 118 280 Frs/an (en franc constant 1985). Enlevant les dépenses pour les travaux d'entretien, les frais divers (garderie), le revenu net escompté est de 991,10 frs/ha/an. En multipliant ce chiffre par la surface totale, nous trouvons un total de 116 949 Frs environ, somme qui s'inscrit régulièrement au budget annuel.

Avec l'évolution démographique de notre commune, entraînant évidemment d'autres investissements, ce revenu, au fil des ans, apparaît peut-être modeste sinon désuet, mais il n'en demeure pas moins la manne inégalable et régulière dont nous fait don la nature.

D'autres aspects doivent aussi être pris en compte : le rôle assainissant et purifiant d'une masse vivante, véritable poumon d'oxygène, dans le contexte urbaniste actuel sûrement mal mesuré.

Nous voulons parler également des sentiers pédestres, hélas trop peu fréquentés..., de la chasse dont la forêt reste le lieu privilégié, de la faune qu'elle abrite ainsi que la flore si diverse dans ses sous-bois.

En relisant les comptes rendus de délibérations des différents conseils municipaux qui se sont succédés au fil des temps, depuis plus d'un siècle, il apparaît que le souci permanent, par la sécurité qu'elle représentait, était avant tout la bonne gestion de la forêt communale.

Bien que d'autres préoccupations, tout aussi légitimes, voient maintenant le jour, notre souci reste le même : témoin ce plan d'aménagement pour les deux décades à venir.



Notre forêt





OH! CHOUETTE!!!
EN PLUS, J'AI UNE
RECHERCHE A FAIRE!!.

TU VAS TROUVER!
C'EST GENIAL!! IL Y A PLEIN DE
LIVRES SUPER!!!. ET PUIS, ON A
UN LOIN RIEN QUE POUR NOUS!
MAINTENANT, C'EST OUVERT

tous les Samedis

de 2 h à 6 h

NB: LA BIBLIOTHEQUE EST OUVERTE A TOUS
DE NOMBREUX LIVRES, ET NOTAMMENT LES ROMANS LES PLUS RECENTS,
ATTENDENT AUSSI LES ADULTES.

* C.C.A.S.*



Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) : il s'agit de l'ancien bureau d'aide sociale qui demeure l'outil privilégié de l'action municipale en matière sociale.

Ses domaines d'intervention restent multiples, allant des plus jeunes aux moins jeunes.

- AIDE MENAGERE.

Alors qu'en 1987, 2 457 heures avaient été effectuées, aujourd'hui on peut constater une baisse de 30 % (rapports établis au 30/09).

Pourquoi une telle diminution ?

Peut-être ce service est-il en partie méconnu.

IL FAUT SAVOIR QUE N'IMPORTE QUI PEUT FAIRE APPEL A UNE AIDE-MENAGERE MUNICIPALE SOIT A L'OCCASION D'UNE MALADIE, D'UN ACCIDENT, D'UNE GROSSESSE DIFFICILE SOIT A LA SUITE D'UNE HOSPITALISATION.

Le rôle de l'aide-ménagère est d'accomplir les tâches quotidiennes (ménage, lessive, repassage...) et d'apporter éventuellement une aide morale.

Pour en faire la demande, il suffit de s'adresser à la Mairie afin d'établir un dossier.

Une participation financière est laissée à la charge du demandeur en fonction de ses revenus et de la contribution des organismes sociaux.

- ACTION EN FAVEUR DES JEUNES :

Les loisirs de nos enfants pendant les grandes vacances.

Depuis 1983, le C.C.A.S. a décidé de se pencher sur ce problème, dans un but éducatif et aussi pour aider les familles qui ont des difficultés à y faire face.

- Déplacements à la piscine de Pouillon.

Pour la sixième année consécutive, deux fois par semaine, un car gratuit a été mis à la disposition des jeunes de moins de 18 ans, pendant les mois de juillet et août, pour se rendre à la piscine de Pouillon.

Pour des raisons de sécurité, nous avons fait appel aux services de la RDTL et le coût s'est élevé à 8 600 Frs. L'accompagnement a été assuré par des aides ménagères du C.C.A.S.

Mais cette année, si 67 inscriptions ont été enregistrées, 2 seulement l'étaient pour apprendre à nager et la fréquentation a été très faible.

Le temps, il est vrai, fut plutôt maussade, mais le C.C.A.S. va cependant devoir réfléchir à ce problème.

- Centre de Loisirs de Narrosse.

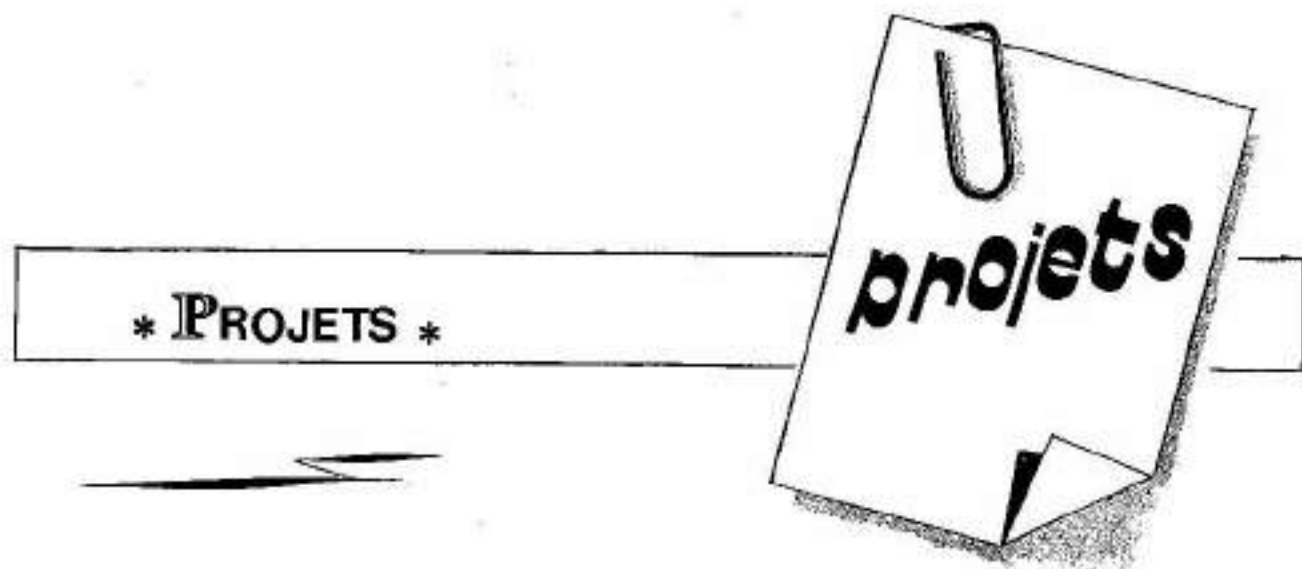
Ce centre existe dans la Commune voisine depuis quelques années. Ce n'est pas une simple garderie et les nombreuses activités éducatives qu'il propose aux enfants pendant les 5 semaines d'accueil entraînent un budget de fonctionnement assez lourd. Aussi, quelques enfants de la Commune le fréquentant, sa direction nous demanda-t-elle, en 1986, une subvention. Ce qui fut fait en 86 et 87.

Cette année, le nombre des jeunes saugnacais inscrits s'élevait à 32, le Centre nous a demandé la prise en charge complète des dépenses les concernant, repas compris mais compte non tenu des subventions individuelles dont pourraient bénéficier certaines des 21 familles concernées.

Après mûre réflexion, le C.C.A.S. a refusé de se substituer entièrement aux familles. Mais, considérant que les chiffres de fréquentation manifestaient un besoin réel et que les buts éducatifs poursuivis par le Centre étaient particulièrement intéressants, il a décidé de verser par journée-enfant une somme forfaitaire de 15 Frs en demandant à être complètement informé de la gestion du Centre. Toutefois il s'est engagé à faire un effort plus important en faveur des familles pouvant justifier de leur situation financière précaire.

Pour un total de 382 journées, le C.C.A.S. a donc versé au Centre de Loisirs de Narrosse une subvention de 5 730 Frs.

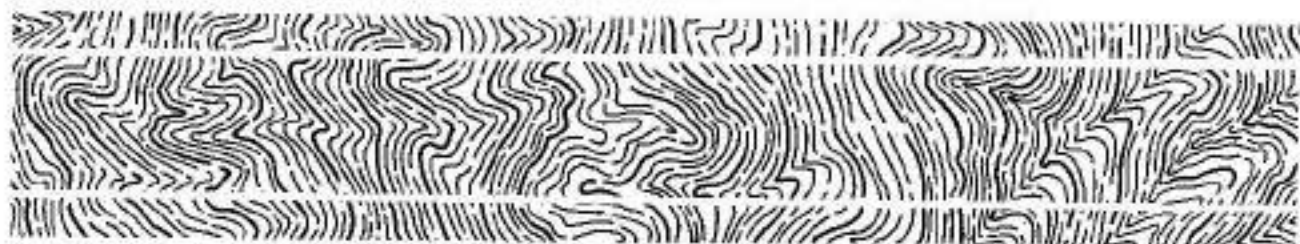
D'autres réalisations du C.C.A.S. sont déjà très appréciées : distribution d'un cadeau et traditionnel goûter de fin d'année pour nos aînés ; subvention accordée à la bibliothèque pour l'achat de livres ; aide financière ponctuelle.



Chacun comprendra aisément que présenter des projets en cette période n'a pas grand sens : 1989 étant une année d'élections municipales, nul ne peut prévoir en effet ce qu'il adviendra. C'est pourquoi nous nous limiterons à dire que les futurs gestionnaires de la Commune seront bien évidemment conduits à entretenir et améliorer le patrimoine public, c'est-à-dire les routes, les bâtiments et la forêt. L'équipe qui sera en place aura à définir les priorités dans ces domaines.

Si, étant donné les circonstances, la prudence s'impose, il est pourtant une réalité dont il nous faut tenir compte : c'est en début d'année que doivent être demandées les subventions pour les réalisations futures. Aussi envisageons-nous de déposer un dossier concernant l'extension, devenue inévitable, de l'école maternelle ; celle-ci est aujourd'hui trop exiguë et il va falloir construire une salle de jeu, une salle de repos, et agrandir les toilettes.

C'est vraiment tout ce que nous sommes en mesure de dire à ce jour. Dans quelques mois, plusieurs projets seront sûrement proposés aux Saugnacais, les électeurs choisiront.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE, NOMS DE LEURS RESPONSABLES

- * Anciens combattants et prisonniers de guerre 39/45 :
 . Mr MORLAES André - Au Bourg - Tél. 58/97/84/89 .
- * Fédération Nationale des Anciens combattants d'Algérie :
 . Mr ANTON René - La Cambranaise - Tél. 58/97/86/58 .
- * Association Communale de Chasse Agréée :
 . Mr LAMOLIATE Robert - La Sablière - Tél. 58/97/82/76 .
- * Entente Saugnacaise :
 — Section Basket : . Mr LABASTIE Dominique - Lot. La Lande - Tél. 58/97/80/20 .
 — Section Tennis : . Mr LAVIGNE Yvan - Lot. Planté - Tél. 58/97/85/38 .
- * Gymnastique Volontaire :
 . Mme VINCK Monique - Lot. Planté - Tél. 58/97/83/87 .
- * Comité des Fêtes de Saugnac et Cambran :
 . Mr PEHAU Marc - Quartier Bégu - Tél. 58/97/87/98 .
- * Comité des Fêtes de Cambran :
 . Mr PREUILH Jean-Jacques - Hitte - Tél. 58/97/87/73 .
- * Club des Retraités :
 . Mr TACHON Raymond - Lot. Bégu - Tél. 58/97/86/54 .
- * Foyer des Jeunes :
 . Mr LABOURDETTE Thierry - Lot. Planté - Tél. 58/97/86/40 .
- * Fédération des Conseils de Parents d'Elèves :
 . Mme SANGLA Françoise - Lot Le Conte - Tél. 58/97/87/67 .
- * Clan Saugnacais :
 . Mme CASTILLON Monique - Quartier Bégu - Tél. 58/97/87/95 .
- * Mutuelle Accidents et Incendie :
 . Mr CASSEN Claude - Laoudebaigt - Tél. 58/97/86/44 .
- * Société de Secours Mutuel :
 . Mr LESCLAUZE Joseph - Meytadé - Tél. 58/97/87/89 .
- * F. D. S. E. A. :
 . Mr DUSSARRAT Martial - Lecourt - Tél. 58/97/86/56 .
- * M. O. D. E. F. :
 . Mr ARRIEUSSECQ Jean-Claude - Lecoste - Tél. 58/97/88/75 .
- * Jeunes du M.O.D.E.F. :
 . Mr LAFFITTE Jean-Michel - Quartier Araet - Tél. 58/98/73/17 .
- * Fermiers et Métayers :
 . Mr BETZ René - Tastet - Tél. 58/97/84/20 .
- * Consorce bovine :
 . Mr LORREYTE Jean - Lehoudie - Tél. 58/97/86/68 .
- * Consorce porcine :
 . Mr HARRAN Pierre - Cassen - Tél. 58/97/86/10 .
- * C. U. M. A. :
 . Mr LABARRIERE Francis - Lehoudie - Tél. 58/97/86/68 .

★ LE CLUB DES RETRAITES ★



Très prochainement, notre club 3ème âge fêtera dans la simplicité son dixième anniversaire. Cela sera pour nous, aînés de Saugnac, une occasion supplémentaire de renforcer les liens d'amitié et de solidarité qui nous unissent. Ces liens se sont tissés au fil des 10 années à travers un programme varié de rencontres, de sorties, de banquets, de bals minutieusement préparés par une équipe dévouée et compétente -- Des excursions d'une journée (2 par an) joignaient l'agrément du dépaysement et la joie de la convivialité à la découverte émerveillée de magnifiques paysages, de montagnes et de bords de mer, des vallées et des plaines aux cultures variées.

A plusieurs reprises grâce à un guide très érudit nous avons pu nous émerveiller avec des chefs-d'œuvre d'architecture -- Ces visites nous remplissaient d'admiration, et nous nous posions la question : comment avec leurs mains seulement nos ancêtres ont-ils pu réaliser de si solides édifices qui ont bravé les intempéries et les dévastations des hommes depuis plusieurs centaines d'années ?

Plus fréquents ont été les déplacements d'une après-midi pour visiter les pentes de la frontière espagnole pour garnir nos cabas, assez, mais pas trop, pour ne pas récolter le P.V. du douanier -- Un mercredi par quinzaine, des joueurs de cartes, dames et scrabble, se réunissent pour passer d'agréables après-midi -- Un bal à papa organisé au mois de mars dernier a connu un succès inespéré grâce à l'orchestre des 3 générations.

Amitié et solidarité obligent, nous nous faisons un agréable devoir de visiter nos camarades malades à leur domicile ou dans leur lieu d'hospitalisation ou de convalescence et leur témoigner notre sympathie.

En fin d'année un banquet nous réunit, le plus souvent à Garrey autour d'une table appétissante et bien garnie ; cela nous donne l'occasion d'entendre le compte rendu moral et financier.

Ces diverses rencontres nous permettent d'évoquer les souvenirs de nos jeunes années, la tourmente de la période 39-45 et ses cortèges de souffrances en tout genre.

Grâce à la bienveillance de Mr le Maire et de son Conseil Municipal nous allons prochainement disposer d'un local bien remis à neuf, bien exposé et très adapté aux jeux et aux petites rencontres. Et puisque nous sommes en période de vœux que notre association continue sur cette lancée, à rayonner l'amitié, la convivialité et la solidarité.

Que de nouveaux retraités ou pré-retraités rejoignent nos rangs, ils ne le regretteront pas !



☆ ELAN SAUGNACAIS ☆

La générosité des habitants de Sagnac ne se démentant pas et les voisins de Mimbaste venant régulièrement renforcer le groupe des habitués de Candresse, fidèles aux rassemblements des repas du mois d'août et du loto de janvier, les caisses de l'Elan se sont révélées, cette année encore, suffisamment remplies pour permettre à l'association d'offrir ses dons.

La paroisse regroupe des personnes de bonne volonté qui se dévouent à la formation catéchétique des enfants ou font vivre des mouvements spirituels animés par l'esprit de partage. Un équipement audio-visuel, outil d'information moderne, semblait indispensable. Il devait permettre aux adultes de mûrir leur réflexion et rendre plus attrayant l'enseignement présenté aux enfants.

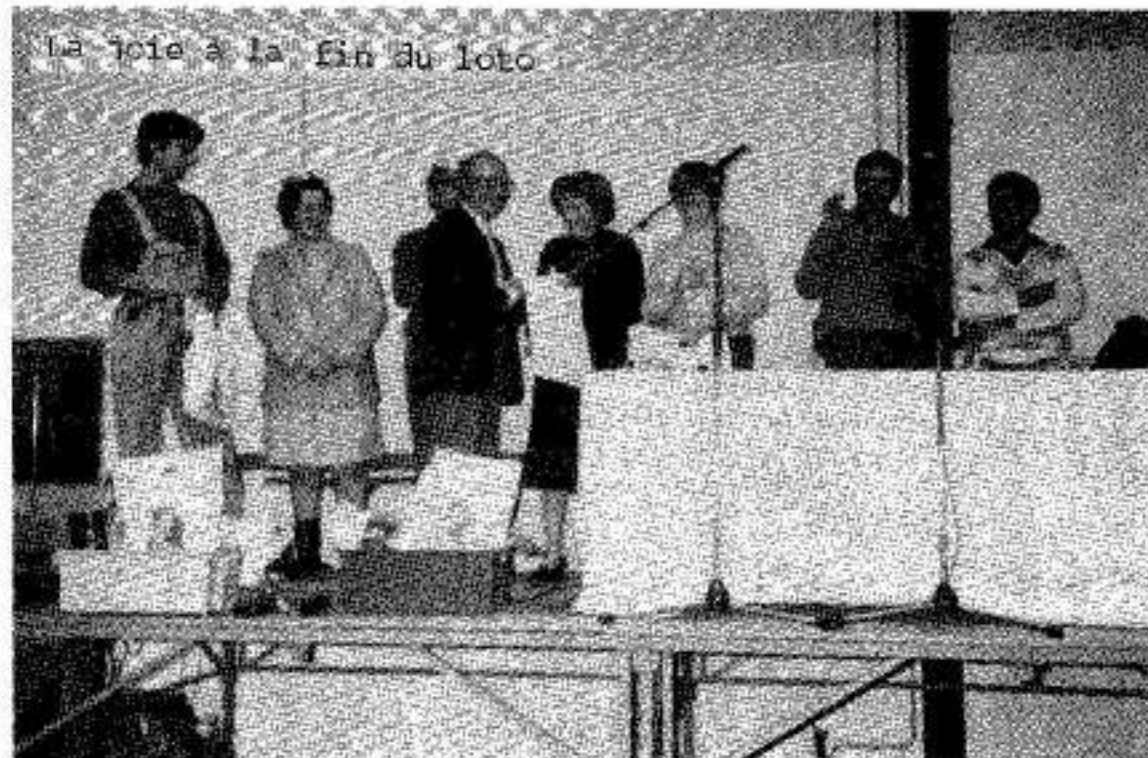
L'Elan a donc contribué à l'achat d'un téléviseur et d'un magnéscope, fort appréciés lors des différentes réunions dans la salle paroissiale.

Les fidèles aussi ont pu noter une amélioration de la qualité de l'accompagnement musical, au cours des offices religieux. Là encore, l'Elan a apporté sa quote-part pour permettre le remplacement de l'orgue électronique.

"Et l'aide au Tchad" vont penser ceux qui suivent de près notre action, "a-t-elle été abandonnée ?" qu'ils se rassurent ! Le père de famille nombreuse qui exploite laborieusement des propriétés dont nous l'avons aidé à améliorer le rendement, bénéficie toujours de notre secours, et nous lui restons fidèles. L'évêché tchadien répartit judicieusement les sommes que nous lui envoyons et celles-ci concourent même à la formation des futurs prêtres du diocèse du Sark.

L'année 1988 se termine donc d'une façon tout à fait satisfaisante pour l'Elan qui a le sentiment de rester fidèle à sa mission et qui remercie encore tous ceux qui lui permettent de la concrétiser.

La joie à la fin du loto





1988 ! Année bien remplie pour notre Comité Local.

Certains auraient aimé des rencontres mensuelles. Le Bureau s'engage à étudier ces souhaits pour 1989.

Six réunions du bureau ont guidé les événements les plus marquants de notre Comité.

Le 3 janvier avec nos épouses et certains, leurs enfants, nous avons échangé des vœux pleins de promesses pour le Nouvel An.

Le 19 mars, journée de célébration.

- Le matin à Bordeaux avec Robert LAMARQUE, Hubert LAFITTE, Jean-Claude ARRIEUSSECO, René ANTON et des représentants de tous les Comités des Landes, ont assisté à la Messe et défilé jusqu'au Monument aux Morts.
- Le soir, à 17 H.30 à Dax au Monument aux Morts avec une importante délégation de notre Comité. A 18 H.30 à Saugnac-et-Cambran pour clôturer la journée du souvenir,

* A la mémoire des 30 000 morts tombés en Afrique du Nord et des victimes civiles.

* A la paix et pour la défense des droits des survivants.

Le 20 mars, le président départemental, Marc BIBES, remettait à notre ami Robert PREVILH la médaille et le diplôme de porte-drapeau, encore toutes nos félicitations. Un excellent repas à Garrey nous permettait de finir une journée extra.

Notre voyage annuel a eu lieu le 19.06.88 à St Ignace de Loyola (Espagne), magnifique journée où le soleil était au rendez-vous. Visite du château de Loyola, promenades, ventes.

Le repas dansant à la cantine le 26.11.88 a été l'occasion d'une rencontre amicale.



Voyage à St IGNACE DE LOYOLA

Une journée comme on en voudrait beaucoup

Mais la FWACA vit aussi à l'extérieur de notre Commune.

Le 19.03.88 à Paris défilaient 12 000 amis portant 2 000 drapeaux.

Le 01.10.88 à Paris, sur appel des responsables de l'U.F.A.C. (Union Française des Anciens Combattants), notre Fédération avec ses nombreux adhérents, a manifesté notre mécontentement, notre amertume de constater que l'oubli est une chose grave et inadmissible ; il faut que nos amis obtiennent leurs droits matériels et moraux, comme ils ont donné leurs plus belles années quand on le leur a demandé.

Le Congrès National a eu lieu à Marseille les 19 et 20 octobre 1988.

Sacré mois d'octobre !.....

:--:

NECROLOGIE :

BRAGAS Pierre nous a quittés. Tous les membres du Comité Local renouvellent à sa famille leurs plus vives marques de sympathie.

DATES A RETENIR :

N'oubliez pas : - début janvier les vœux - le 19.03.88 - Juin pour le voyage.

Vous recevrez une convocation pour chaque manifestation.

Merci à tous, à bientôt.



Vu le succès remporté l'an passé, la soirée "Feu de la St-Jean" a été reconduite et a connu un succès toujours encourageant. Matériellement, cette action est appréciable puisque son bénéfice est entièrement versé à la Caisse des Ecoles. Merci donc à tous pour être venus aussi nombreux à une distraction qui ne demande qu'à se développer et qui contribue à la communication de notre joie de vivre.

La grande satisfaction vient, une fois de plus, des Grandes Fêtes Patronales du début juillet. Plus de cinq cents personnes au repas du samedi ! Le travail dans les cuisines et l'organisation ont été remarquables avec la venue de nouveaux bénévoles qui, n'en doutons pas, viendront "grossir" le Comité. On n'est jamais de trop pour prévoir, organiser, servir, nettoyer, en un mot... travailler.

La canicule du dimanche après-midi n'a pas permis la juste appréciation du spectacle équestre. Pourtant, chevaux et cavaliers avaient bien belle allure dans le cadre de "Leborde".

La soirée du lundi fut des mieux réussies : convivialité et bonne humeur en sont toujours la devise.

N'oublions surtout pas le Grand Bal de "la Classe" qui, désormais, ouvre dès le vendredi ces festivités. Ce groupe de jeunes a montré son entrain et son sérieux.

Depuis quelques jours, nous pensons à l'année qui vient et aux quatre grands jours de festivités. Nous essaierons de présenter un programme aussi attrayant que varié pour terminer le lundi, dans le cadre de la "soirée saugnacaise", par une célébration du "Bicentenaire de la Révolution" aux couleurs locales.

Tout le monde y est convié par l'intermédiaire de toutes les associations. Beaucoup d'entrain et de bonne humeur en perspective !

☆ FOYER DES JEUNES ☆



Le foyer des Jeunes vient de fêter son premier anniversaire le 10 septembre dernier et à cette occasion, nous avons pu tirer un premier bilan de notre action quant aux buts que nous nous étions fixés, à savoir :

- AMENAGER, dans le cadre communal, un centre éducatif ouvert à tous,
- ORGANISER des loisirs,
- RENFORCER par tous les moyens la solidarité morale de tous les habitants.

A ce jour, le club photo et la rédaction du journal "L'allume-cheminée" forment ce centre éducatif ; tandis que la terrifiante "Pèna Lous Chuqueleits" continue d'égayer la paisible vie de ce foyer.

Le club photo dispose cette année d'un véritable laboratoire, et on a pu apprécier les travaux de ces artistes lors de l'exposition des fêtes du foyer.

"L'allume-cheminée" n'est plus un inconnu pour vous. Ce journal, distribué gratuitement chez vous, est entièrement financé par les pubs de nos généreux commerçants et artisans, et fait l'objet de mille attentions de la part de leurs rédacteurs. Les diverses associations nous envoient régulièrement leurs "papiers" et il serait bien que s'instaure une véritable communication entre les lecteurs et la rédaction. Envoyez-nous, vous aussi, vos différents "scoops".

Dès la première année, la Pèna Lous Chuqueleite a montré son dynamisme avec un programme démentiel :

- réveillon,
- sorties au ski à Cadanchù et la Pierre St Martin,
- 5 bals dans l'année,
- 4 jours de bodega pour les fêtes de Sagnac,
- une fantastique fête du Foyer : 3 jours d'allégresse avec de nombreux rendez-vous sportifs et le repas animé par les Choccas comme point d'orgue,
- rencontres de rugby St Pandelon/Sagnac etc...



Les résultats inespérés lors de la première année nous annoncent la seconde plus réussie encore.

Un voyage de huit jours sera réalisé en plus du programme de base.

L'avenir, c'est aussi la participation à la commémoration du Bicentenaire avec notamment le club photo chargé de la prise de vues, ce sera l'amélioration de la qualité de votre trimestriel "L'allume-cheminée".

Le Foyer vous invite donc à le rejoindre à l'occasion de ses diverses manifestations ou mieux encore, si vous êtes intéressés par nos activités, n'hésitez pas, renseignez-vous :

Photo	:	Alain LABARRIERE
Journal	:	Frédéric LESCLAUZE
Pèna Lous Chuqueleits	:	Thierry LABOURDETTE

☆ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ☆



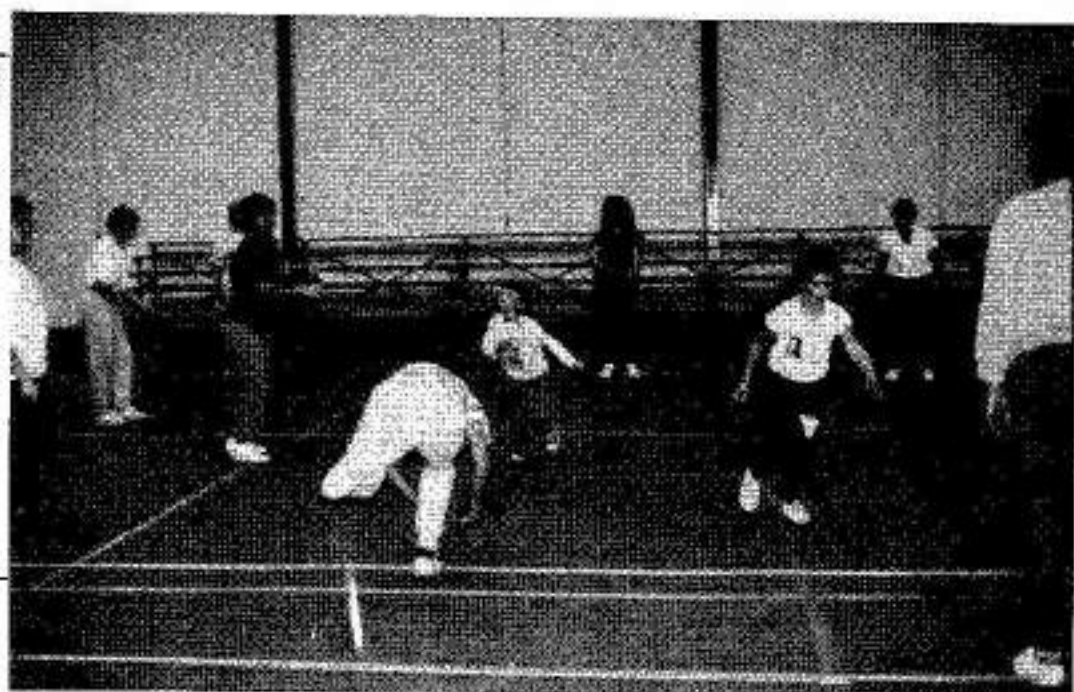
Lors de la réalisation du bulletin de l'an passé, nous avions quelques soucis sur la continuité de notre activité.

L'été est passé, et surprise ! nous sommes de plus en plus nombreuses !

Nous avons beaucoup de plaisir à nous retrouver, de Sagnac mais aussi d'ailleurs, des souples et des moins souples, des jeunes et des moins jeunes, qui ont compris qu'il ne fallait pas identifier leur corps à une image académique, mais qu'il fallait l'accepter et le connaître tel qu'il était.

Et encore merci à Ike et Maryse qui savent allier santé et animation, et qui donnent rendez-vous à celles qui ne nous connaissent pas encore les lundi, mardi, jeudi ou vendredi.

Bonne année à nos amies saugnacaises et à leurs conjoints, (qui font bien souvent "l'effort" de les remplacer au foyer pour leur faciliter cette activité).





★ Section BASKET ★

Les basketteurs ne se sont pas ennuyés en cette année 88 ! Jusqu'à fin avril ils ont dribblé, shooté, ont fêté les victoires et se sont consolés des défaites. Depuis fin août ils ont repris le chemin de la salle et dribblent, shootent, etc... Et entre-temps qu'ont-ils fait ? Ils ont parlé basket évidemment, beaucoup parlé même.

Rappelons-nous d'abord la saison écoulée. En ce qui concerne les seniors, elle fut vraiment exceptionnelle puisque, fait unique dans les annales, les quatre équipes du club ont toutes gagné le droit d'évoluer à l'échelon supérieur. L'équipe fasion masculine rejoint l'Excellence départementale, les deux réserves montent en 1ère et 3ème séries. Mais la meilleure performance est indiscutablement celle qu'ont réalisée les féminines. Voilà une équipe qui, en quatre ans d'existence, se permet le luxe de franchir trois divisions et de se retrouver au plus haut niveau départemental. Et, qui plus est, ces demoiselles nous ont gratifiés d'une finale somptueuse face à Castets, finale malheureusement perdue de très peu mais qui a tenu en haleine le nombreux public jusqu'au dernier moment. Des matches comme ça, on en redemande !

Chez les jeunes, la saison fut un peu terne, aucune équipe n'ayant pu parvenir en finale. Les plus déçus étaient les minimes qui faisaient partie du petit groupe des favoris mais qui furent écartés par un arbitrage pour le moins curieux... Dur apprentissage ! Néanmoins, même si les résultats ont été modestes, tous nos jeunes ont travaillé régulièrement sous la houlette de leurs entraîneurs et progressent pas à pas, ce qui est bien l'essentiel.

La saison 87-88 s'était donc achevée sans problème majeur et, comme tous les deux ans, il fallut procéder au renouvellement du tiers sortant. Après quelques remous, le nouveau bureau pouvait se mettre au travail.

Il a la composition suivante :

	Président : Dominique LABASTIE	
Vice-présidents :	Jacky DUMON - Michel CAMIADE	
Secrétaire :	Michel CASTILLON	Secrétaire adjoint : Jean LALANNE
Trésorier :	José ALTEMIR	Trésorier adjoint : Marc CAMIADE
Membres :	Didier BERBINAU - Gilles LABASTIE - Didier LABAT - Patrice LABOURDETTE - Fernand SANGLA.	

Plusieurs anciens, certains ayant été co-fondateurs du club, nous ont donc quittés. C'est avec tristesse que nous les voyons s'éloigner. Parmi eux, Georges DESCLAUX, notre président pendant dix ans, un président qui faisait l'unanimité et qui représentait le club à la perfection. Toujours calme, souriant, il a été "l'image" de l'Entente Saugnacaise. A tous ceux qui ont travaillé à ses côtés pendant ces dix années, il a inculqué sa philosophie de la vie, faite de sagesse et de tolérance, et ceux qui restent tâcheront de s'en inspirer. "Jojo" souhaitait passer le relais ; c'est fait. Une autre époque commence. Que tous ces anciens dirigeants soient ici remerciés de tout ce qu'ils ont fait, bénévolement, pour faire vivre le basket à Saugnac. Les portes leur sont toujours ouvertes, ils le savent, mais nous ne leur répétons.

C'est donc conduite par un jeune président dynamique, Dominique LABASTIE, que les basketteurs ont commencé la nouvelle saison. Il est bien trop tôt pour en envisager l'issue. Cependant les premières rencontres nous ont montré des équi-piers premiers animés d'une belle détermination. S'ils conservent le même état d'esprit, ils pourront figurer honorablement dans ce championnat difficile, où il n'y a pas d'équipe faible. Quant aux féminines, elles ont eu quelques difficultés à trouver le bon rythme mais semblent sur la bonne voie. Faisons-leur confiance.

Dans les catégories de jeunes nous déplorons la défection des filles puisque seules des cadettes ont pu être engagées. Nous espérons que le phénomène n'est que passager et que l'an prochain d'autres fillettes viendront se joindre à celles qui auraient voulu jouer, pour constituer des équipes poussines et benjamins. Heureusement nous rencontrons moins de problèmes chez les garçons (sauf au niveau des benjamins, qui se sont dirigés vers le football). Les poussins, nombreux, forment déjà une bonne équipe, dans tous les sens du terme. Les minimes, parmi lesquels évolue Philippe DESCAZAUX, sélectionné en équipe des Landes, devraient bien figurer. Quant aux cadets, ils sont engagés sur plusieurs fronts : championnat des Landes, championnat d'Aquitaine, coupe de France. Ils ont bien débuté dans ces trois compétitions. Il est vrai que cette équipe est formée d'éléments de bonne valeur parmi lesquels Raphaël IBANEZ qui a, par ailleurs, l'honneur d'être le capitaine de l'équipe d'Aquitaine cadets. C'est un honneur qui rejaille sur tout le club.

Bien sûr nous sommes sans illusions ; nous savons qu'au mois de mai certaines sirènes viendront chanter aux oreilles de ces jeunes et de leurs parents, et il en est qui chantent bien... Cependant nous espérons qu'ils sauront résister à ces appels et que l'amour du club qui les a formés sera le plus fort. Oh, s'il s'agit de rejoindre un club de haut niveau (nationale III par exemple) nous trouverons cela normal et sain ; nous en tirerons même une légitime fierté. Mais si ces jeunes abandonnaient Saugnac pour un club somme toute modeste (niveau Aquitain) ce serait une immense déception car, avec eux, le club peut espérer, dans un proche avenir, récolter enfin ce qu'il sème depuis des années.



Les cadets : espoirs du Club



★ Section TENNIS ★

Les objectifs de notre section, pour sa première année d'affiliation à la Fédération française de Tennis, étaient les suivants :

- PROMOUVOIR LE TENNIS DANS NOTRE VILLAGE.
- STRUCTURER L'ECOLE DE TENNIS.
- PARTICIPER HONORABLEMENT AUX COMPETITIONS.

objectifs que nous avons essayé de concrétiser, dans la mesure de nos moyens.

★ PROMOUVOIR LE TENNIS DANS NOTRE VILLAGE.

Pas si facile, les sports et activités proposés à nos enfants étant de plus en plus nombreux. Nous avons organisé deux manifestations :

★ LE TOURNOI INTERNE, en mai et juin, a réuni 80 participants.

Les 38 jeunes, 14 dames et 28 messieurs inscrits ont disputé un minimum de 4 matches chacun, grâce au tableau par poules mis en place.

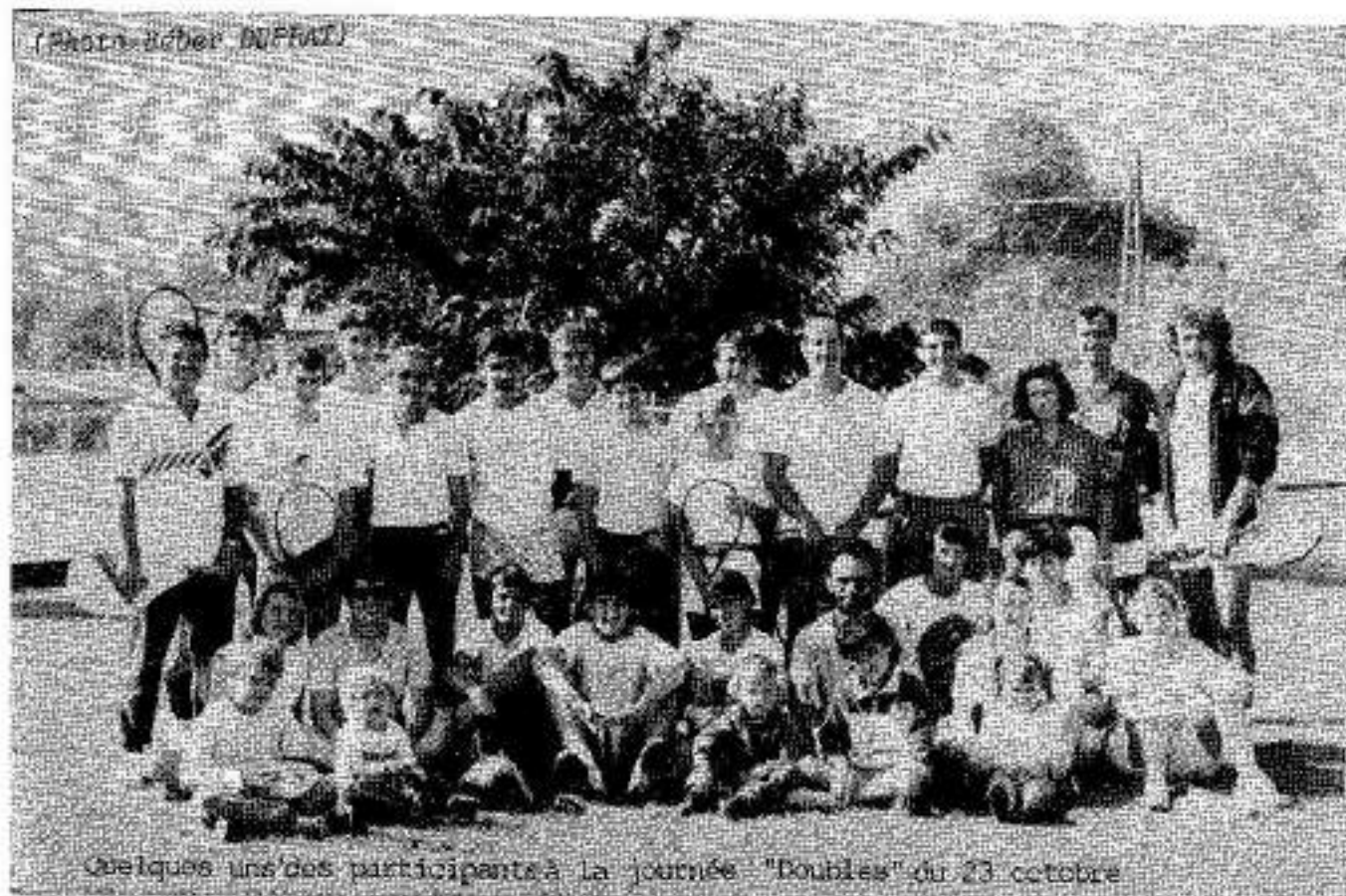
L'ambiance bon enfant qui régnait autour des courts et lors de la soirée de clôture, avec une centaine de convives, nous encourage à poursuivre dans cette voie : essayer de satisfaire les sociétaires, faire passer la bonne humeur et le contact humain avant la compétition.

Les matches furent néanmoins d'un excellent niveau, et les vainqueurs et finalistes fortement récompensés par les généreux donateurs que nous remercions.

★ LA JOURNEE "DOUBLES" du 23 Octobre :

33 participants, dont 9 dames, mais surtout une dizaine de personnes qui "goûtaient" pour la première fois à la "compétition" (amicale s'il en est ce jour-là), avec une forte participation du Conseil Municipal : Mmes BOURDENX et DUTILH et Mr DUCLAU, notre maire.

Les matches furent interrompus seulement par le repas amical pris en commun par la plupart des participants ; repas bien préparé par la maison LABOURDETTE que nous remercions au passage pour les services rendus à la Section Tennis.



Quelques uns des participants à la journée "Doubles" du 23 octobre

* Ces deux manifestations seront reconduites en 1989.

Nous essaierons d'accéder aux demandes des sociétaires ; inclure une épreuve de "doubles dames" et une épreuve réservée aux "40 ans et plus".

Nous sommes à l'écoute de tous, et nous attendons les sociétaires, passés de 200 l'an dernier à 250 cette année, à l'assemblée générale pour leurs critiques et leurs idées.

- STRUCTURER L'ECOLE DE TENNIS.

Encadrés par 8 bénévoles du club, 35 enfants ont suivi les cours en 1988. Cette année, dix-sept nouveaux élèves nous ont rejoint, et après le départ ou l'arrêt de certains, (ayant déménagé, ou attirés par d'autres sports), l'effectif actuel est de 42 enfants.

Nos enfants ont participé à des compétitions de secteur.

- La rencontre qualificative contre nos voisins et amis de Narrosse permit à 8 de nos représentants de jouer les finales à Castets, sur 12 qualifiés en tout. Excellent comportement des Sagnacais à Castets : victoire de Mathieu DUTILH en poussin contre Philippe ROBILLARD, finales pour Sylvie DELHEURE et Philippe LOPEZ, demi-finale pour Philippe DESCAZAUX ; bilan des plus satisfaisants pour une première année. que les éducateurs soient remerciés pour leur travail et leur dévouement.

Nos minimes garçons ont disputé le championnat de Ligue par équipe, remportant 3 matches sur 4.

Sur le plan individuel, quelques enfants ont disputé le championnat des Landes, avec des fortunes diverses.

Tous les enfants ont participé au Tournoi de l'Ecole de Tennis.

Pour la saison actuelle, nous envisageons d'organiser 2 rencontres avec des clubs voisins ; le tournoi de l'Ecole de Tennis étalé sur 3 mois ; les compétitions de Secteur.

Les benjamins vont participer au championnat de Ligue par équipe.

* PARTICIPER HONORABLEMENT AUX COMPETITIONS.

Nous avons parlé des jeunes, et de leurs bons résultats ; les adultes n'ont pas voulu être en reste.

Après la Coupe d'Hiver, où la qualification fut ratée d'un rien, le printemps fut plus clément, notre équipe I montant en division supérieure après un excellent parcours ; les joueurs de l'équipe II découvraient pour la plupart la compétition.

Ces deux équipes sont engagées en Coupes d'Hiver et de Printemps.

Une équipe de messieurs 36/45 ans a également disputé le championnat de ligue ; dans cette catégorie, la bonne humeur l'emporte sur la compétition.

QUELQUES DATES A RETENIR :

- Tous les dimanches du 6 Novembre au 11 Décembre : COUPE D'HIVER.
- A partir du dimanche 11 Décembre : CHAMPIONNAT EQUIPE BENJAMINS.
- A LA MI-DECEMBRE : ASSEMBLEE GENERALE.
- Le mercredi 4 Janvier : ON TIRE LES ROIS A L'ECOLE DE TENNIS.
- Avril et Mai : COUPE DE PRINTEMPS.
- En Octobre : JOURNEE "DOUBLES".

Nous commençons également à retaper et transformer le "bâtiment du Tennis", et espérons pouvoir vous y accueillir pour le Tournoi interne en 1989.

En conclusion, cette première année a permis à notre section de grandir "un peu", d'intéresser de nouvelles personnes à ce sport que nous aimons, de faire découvrir la compétition à certains ; et surtout, et nous croyons que cela est le plus important, de créer des liens dans notre village.



Lettre d'un chasseur à un chasseur.

"Enfin, je prends la plume afin de converser un moment avec toi. Pourquoi attendre autant ? Je m'étais promis d'écrire à la première bécasse... Cette année, il a fallu attendre très longtemps. Je voyais arriver le premier de l'année avec angoisse. Je me disais : "Je vais souhaiter la bonne année sans parler de bécasse ! Un comble pour quelqu'un qui se prend pour un bécassier émérite."

Eh bien, c'est fait ; j'en ai une...

Hier, 29 décembre, à 10 heures moins 5, j'étais sur un chemin creux que je descendais lentement et je cherchais la chienne ne sachant si elle se trouvait à droite ou à gauche... Je la distinguai soudain sortant du fourré, s'avançant droit sur moi, le nez au sol, attentive, la queue se mouvant par saccades lentes. Et je pensais : "Que sent-elle ? Quelque chose est passé par là ! ça, ce n'est pas "bécasse" !..." et je restai là, sans bouger, perplexe. La chienne avançait toujours vers moi, lentement. Je l'avais à cinq mètres à tout casser... Quand soudain, sans prévenir, rapide comme l'éclair, la bécasse prit son envol ; à chaque coup d'ailes, sept mètres sont parcourus. Elle était là entre la chienne et moi et elle filait vers la partie sombre du bois. Je levai le fusil prestement en me répétant mentalement : "lève ! plus haut, plus haut !" et je tirai au moment même où je ne voyais plus l'oiseau...

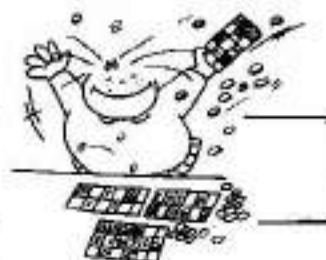
Mais déjà Tessa, frétilante, superbe, heureuse comme jamais, s'est précipitée dans les fourrés... Elle est revenue très vite, douce, lente, comme marchant sur des charbons ardents, la tête haute, fière, un oiseau dans la gueule. La dame au long bec, pantelante, fut déposée dans mes mains et Tessa m'a regardé, l'œil reconnaissant, impatiente de repartir à la recherche du gibier, sachant enfin ce que l'on cherchait depuis si longtemps...".

* * * * *

La chasse apporte des joies extraordinaires et très saines. Le chasseur sait apprécier ces joies ; garant de son patrimoine, il reste un vrai défenseur de la nature.



☆ F. C. P. E. ☆



Une fois de plus notre Fédération a accentué son action sur un point de "sécurité".

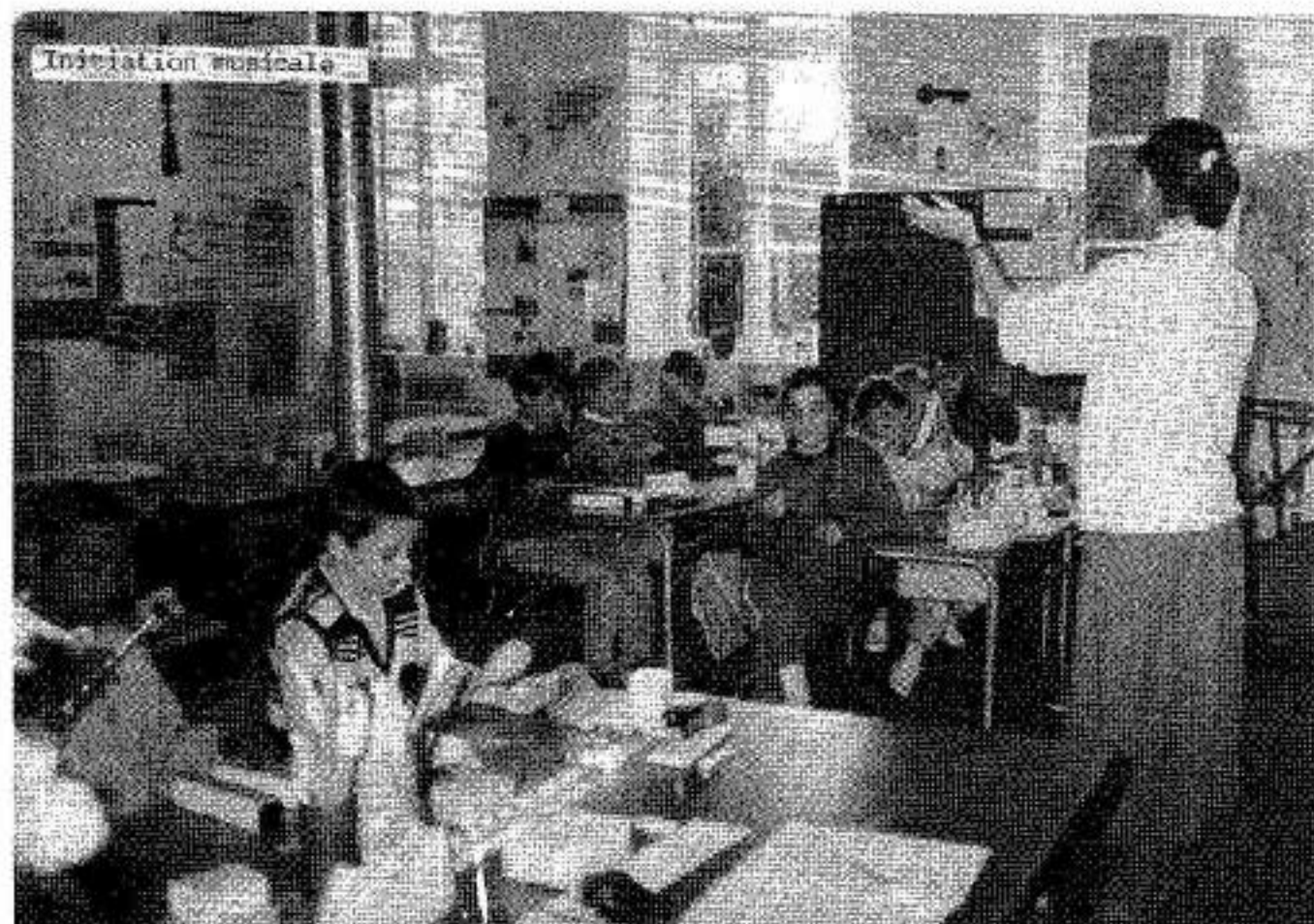
Depuis de nombreuses années la sortie des classes posait des problèmes d'embouteillages. En accord avec la Municipalité, il a été instauré un sens unique aux heures de sorties.

Le loto de fin d'année nous a permis de financer une partie de la classe de neige pour la somme de 8 000 francs. Les autres classes ont bénéficié d'une subvention de 2 000 francs (matériel, jeux). Comme par le passé, nous continuons à financer l'initiation à la "Musique".

Une sortie à la neige au mois de mars a eu beaucoup de succès, bien que le temps ne fût pas de la partie...

Nous vous espérons toujours aussi nombreux à notre loto annuel, dont le bénéfice nous permet de financer ces actions.

Fidèle à son esprit de laïcité et de tolérance, notre association se donne pour seul but de défendre les intérêts des enfants et des parents sur le plan scolaire; aussi remercions-nous la Municipalité et toutes les personnes qui soutiennent et apportent leur concours à notre action.



☆ L'ÉCOLE ☆



Il n'y a pas si longtemps, on comptait, à Sagnac et Cambran, trois classes primaires pour un effectif global de soixante-dix élèves environ, alors que l'on acceptait les enfants de quatre ans nés en début d'année.

Aujourd'hui, après la construction d'une superbe école maternelle en 1980, pouvant accepter les enfants dès l'âge de deux ans, il faut annoncer six classes pour un effectif total de cent quarante élèves environ. Et pourtant, à la maternelle, on se trouve à l'étroit...

Grâce à une politique de développement du village, politique particulièrement bien menée par la municipalité -- création de lotissements par exemple -- une nouvelle population de jeunes parents est venue s'installer à Sagnac et Cambran, amenant avec elle d'adorables tout petits bien décidés à envahir les deux classes maternelles. Car aujourd'hui, il y a deux classes maternelles depuis 1986 occupées par soixante gamins et gamines qui cherchent en vain une salle de jeux, l'ancienne étant transformée en salle de classe depuis la rentrée de septembre 1987. La Municipalité a bien compris le problème puisqu'elle s'est engagée à agrandir cette école de façon à contenter tout le monde, grande et petite.

Nous la remercions de cette heureuse initiative.

L'école primaire, de son côté, compte quatre classes suite à une création toute récente, puisque devenue effective à la rentrée de septembre 1988. Ainsi, les effectifs, dans chaque classe, se sont trouvés nettement allégés, et le travail des maîtres et maîtresses sera donc beaucoup plus efficace au grand profit de tous les enfants.

Durant l'année scolaire 1987/1988, les élèves ont bénéficié de plusieurs voyages éducatifs :

- visite à Montfort au 1er trimestre, avec les enfants des classes primaires, du musée de la Chalosse où la vie du vigneron au 19ème siècle est très bien évoquée.

- classe de Neige à Bedous avec les élèves du cours moyen au complet au 2ème trimestre, où, malgré un temps pas très clément pour pratiquer le ski alpin, il a été possible de bien s'initier au ski de fond sur les pentes du Somport. Durant dix jours, il a fallu vivre en communauté : l'expérience fut très bénéfique, chacun pouvant apprécier son voisin à sa juste valeur.



- excursion au 3ème trimestre dans les Pyrénées au Donjon des Aigles où les évolutions des rapaces dressés restent toujours très prisées par les enfants qui s'intéressent vivement à tout ce qui touche l'ornithologie.

- Maternelle : rencontre des correspondants de l'école maternelle de St Louis-Mines et voyage d'une journée à Biscarrosse, déplacements qui ont enchanté les enfants.

N'oublions pas d'évoquer la fête des Ecoles en juin, avec, en particulier une séance récréative cette année des plus réussies.





★ *Etat Civil* ★

★ ★ ★

(Fin d'année 87 - Novembre 88)

Naissances :

DUGUIE Jean-Baptiste	le 18/10/87 à	"Carrefour Bégu"
GRANDA Sandrine	12/12/87	"Pont d'Oro"
LABARRIERE Jessica	21/12/87	"Lot La Lande"
CHEVALEYRE Mélanie	23/12/87	"Portedijeaux"
LAMOLIATE François	26/12/87	"La Sablière"
NOGUES Marie	27/02/88	"maison La Lande"
BOURDENS-LACASSAGNE Clothilde	11/06/88	"Lot La Lande"
RUPPEL Carole	17/06/88	"Le Conte"
GATUINGT Lydie	19/06/88	"Poutéou"
HEYMELOT Clémence	27/06/88	"Lot Marsan"
TALHOUARNE Gaëlle	10/07/88	"Lot La Lande"
LARRERE Hélène	06/08/88	"Candehen"
BALYAN Gylhem	15/08/88	"La Camarque"
CAZENAVE William	08/11/88	"Pot Anna"

Mariages :

- 30 Juillet -

MEIRELES Jean et ITHURRIA Véronique
(Dax) ("Guichemerre" Saugnac et Cambran)

- 30 Juillet -

LESCOURGUES Michel et FAURE Cécile
(Pouillon) ("Lot Marsan" Saugnac et Cambran)

- 27 Août -

PREUILH Christian et DARTIGUELONGUE Isabelle
("Cap de Carrère" Saugnac et Cambran) (Dax)

Décès :

DUBOUE Lucie Vve LABORDE	(Lot Beausoleil)	le 18 Mars
PAIRAUD Guy	(Rte d'Orthez)	24 Avril
RAMI Antonio	(Lot Planté)	28 Avril
LOUSTALOT Jeanne Vve GUICHEMERRE	("Dache Dise")	14 Mai
BARRERE Marthe	("Pouchiou")	25 Juin
MERCIER Jean	(Lot Planté)	16 Juillet
BRAGAS Pierre	("Labadie")	12 Août
DUPLA Eugène	("Pierricq")	22 Septembre
LAPEYRE Mathilde ép. DARRIOT	("Oy Kia Mou")	23 Octobre

★ Horaires divers ★

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi	Samedi
MAIRIE et SERVICES MUNICIPAUX						
• Secrétariat	15H - 18H 30	15H - 18H 30	-	15H - 18H 30	15H - 18H 30	9H 30 - 11H 30 9H 30 - 11H 30
• Permanence Maire (Permanence premier Adjoint)			17H - 19H (2e et 4e mercredi du mois), après-midi			14H - 18 H
• Bibliothèque						
• Ramassage ordures ménagères						
ÉCOLES						
• Ecole	9H - 12H 13H 30 - 16H 30	9H - 12H 13H 30 - 16H 30	-	9H - 12H 13H 30 - 16H 30	9H - 12H 13H 30 - 16H 30	9H - 12H -
• Garderie	7H 30 - 8H 50 16H 30 - 18H 30	7H 30 - 8H 50 16H 30 - 18H 30	-	7H 30 - 8H 50 16H 30 - 18H 30	7H 30 - 8H 50 16H 30 - 18H 30	7H 30 - 8H 50 -
POSTE						
• Bureau	9H - 12H 14H - 17H	9H - 12H 14H - 17H	9H - 12H 14H - 17H	9H - 12H 14H - 17H	9H - 12H 14H - 17H	9H - 12H -
• Levée de courrier	17H	17H	17H	17H	17H	10H 45

--- **TARIFS DIVERS** --- (en vigueur à compter du 1er Janvier 89).

	Salle sport (match ou tournoi)	Salle polyvalente et annexe	Pièce annexe à la salle polyval. Installation cuisine	Cantine sans util. (avec util. cuisin)	Cantine scolaire (lave-vaisselle)
Location bâtiments communaux aux particuliers (prix à la journée)					
• Habitants de la Commune		550 F	110 F	110 F	400 F
• Personnes ne résidant pas à Saugnac	70 F	1 100 F	220 F	220 F	600 F

NB: + La location de la Cantine avec utilisation de la cuisine est versée au Comité de Gestion de la Cantine.

- Concession au Cimetière : 185 frs le m2.
- Taxe de raccordement au réseau communal d'assainissement :
 - 1 650 frs pour les constructions existantes.
 - 4 000 frs pour les constructions nouvelles.
- Concession de Chasse : 120 frs.
- Jetons (pour la lumière de la Salle polyvalente) : 5 frs/heure.
- Photocopies : 1 fr/l'unité.

Répertoire.

ARTISANS - COMMERCANTS - ENTREPRENEURS et PROFESSIONS LIBERALES

Cette liste réactualisée comporte le nom des entreprises installées sur le territoire de la Commune.

<u>ADJUDICATAIRE DE PECHE</u> : . POSTELLE Pierre	Moulin d'Oro.
<u>ALIMENTATION GENERALE - BOUCHERIE - CHARCUTERIE</u> : . LABOURDETTE Louis	Lot Planté.
<u>ARTICLES et SERVICES FUNERAIRES</u> : . MORA Joseph	Quartier Le Conte.
<u>ATELIER D'ARCHITECTURE</u> : . MONPEZAT Pierre	Rte de Cambran.
<u>BAR - RESTAURANT</u> : . Le Cheval d'Argent (Mme CASTERA)	Carrefour Bégu.
<u>BOULANGERIE</u> : . BAUBION Guy	Bourg.
<u>CHARPENTE</u> : . DUFOURCO Emmanuel . MORA Joseph	Bourg. Quartier Le Conte.
<u>COIFFURE DAMES-MESSIEURS</u> : . IBANEZ Janine	Lot La Lande.
<u>COMMERCE DE BESTIAUX</u> : . BERNADET Jean	Quartier Cambran.
<u>COUTURE</u> : . DARRICAU Danièle	Lot La Lande.
<u>DEPANNAGES et REPARATIONS DIVERSES</u> : . SOS RODOLPHE (Mr. CALJERO)	Quartier Arzet
<u>DEPOT de GAZ</u> : . DESSA Henri . LABOURDETTE Louis . PEHAU Juliette	Carrefour Bégu. Lot Planté. Carrefour Bégu.
<u>DISCOTHEQUE</u> : . LA BAMBA	Quartier Le Conte.
<u>EBENISTERIE</u> : . LAPEYRE Bernard	Quartier Bégu.
<u>ELECTRICITE</u> : . FOURSANS Alain . Construction lignes électriques : SOGELEC	Lot L'Orée du Bois. Carrefour Bégu.
<u>EPICERIE - ESSENCE - TABAC - JOURNAUX</u> : . DESSA Henri	Carrefour Bégu.
<u>EXPERT AGRICOLE FONCIER</u> : . LABORDE-BARBANEGRE Henri	Oro.
<u>GARAGE</u> : . GONZALES José	Quartier Clairine.
<u>GRAINES - PLANTS D'ARBRES - ENGRATS</u> : . BARGELES Gaston	Rte d'Orthez.
<u>HORTICULTURE</u> : . LHARRAMOUNHO Gabriel . LABARRECRE Max	Rte d'Orthez. Bôtiot.
<u>MACONNERIE</u> : . DUMON René . S.A.R.L. VENTURA	Carrefour Coran. Quartier Cambran.
<u>PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS</u> : . CAZAILLON Jean-Jacques . SALAS François	Rte de Cambran. Lot Despons.
<u>PLOMBERIE - OBJETS D'ARTS</u> : . SAYES Christian et Michel	Lot Despons.
<u>SANITAIRE - CHAUFFAGE - PLOMBERIE - FERRONNERIE</u> : . DUBOIS Jeannot	Rte d'Orthez.
<u>TAXI</u> : . CASTERA Guy	Carrefour Bégu.
<u>TRADUCTEUR</u> : . PINCET Catherine	Quartier Cambran.
SERVICES MEDICAUX	
<u>MEDECIN GENERALISTE</u> : . BERJINAU Didier	Lot La Lande
<u>CHIRURGIEN DENTISTE</u> : . DUBRASQUET Jean-Frédéric	Carrefour Bégu.
<u>INFIRMIERE LIBERALE</u> : . HILLAIRE-MARCEL Joëlle	Lot La Lande
<u>PHARMACIEN</u> : . COUDRAY Marie-Evelyne	Carrefour Bégu
SERVICES SOCIAUX	
<u>GARDIENNES D'ENFANTS AGREES</u> : . ROBILLARD Marie-Claire . VENTURA Alverina	Rte de Cambran. Rte de Cambran.

Distinction

Notre concitoyen Mr Claude GRILLET, du lotissement Bégu, a été honoré en recevant la médaille d'or du travail pour 40 ans de "bons et loyaux services". Ayant commencé sa carrière en 1948 aux Chantiers de la Gironde, il l'a achevée cette année après avoir travaillé à la SIETAM depuis 1969.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

☆ DATES A RETENIR ☆

Ne figurent ici que les manifestations à caractère public.



- | | | |
|-------------|---------------|---|
| - Janvier | : 14 | : Loto (Elan saugnacais). |
| | : 28 | : Bal de la Classe. |
| - Février | : 16 | : Bal masqué (Foyer des Jeunes). |
| - Mars | : 05 | : Bal à papa (Club des Retraités). |
| | : 11 | : Loto des Chasseurs (A.C.C.A.). |
| | : 19 | : Cérémonie F.N.A.C.A. suivie d'un vin d'honneur. |
| - Mai | : 08 | : Cérémonie anniversaire armistice 39-45, suivie d'un Apéritif et d'un Banquet. |
| | : 21 | : Fête de la Cantine. |
| - Juin | : 02-03-04 | : Fête du Foyer des Jeunes. |
| | : 25 | : Kermesse des Ecoles,
Feu de la St-Jean (Comité des Fêtes). |
| - Juillet | : 07-08-09-10 | : Fêtes Patronales. |
| - Septembre | : 02 | : Fête de l'Elan saugnacais. |
| | : 10 ou 17 | : Fêtes du quartier de Cambran. |
| - Octobre | : 22 | : Tennis : journée des doubles. |
| | : 29 | : Bal Foyer des Jeunes. |
| - Novembre | : 11 | : Cérémonie anniversaire armistice 14-18, suivie d'un Vin d'Honneur. |
| - Décembre | : 02 | : Loto des Parents d'Elèves (F.C.P.E.). |
| | : 16 | : Loto du Basket. |
| | : 23 | : Bal Foyer des Jeunes. |



